



Un budget 2019 solide pour affronter les prochains défis

Le Conseil fédéral a publié cette semaine les **premiers chiffres du budget 2019**, qui se caractérise par un excédent de 1,3 milliard de francs. L'an prochain, les principaux postes de dépenses concerneront la sécurité, la prévoyance sociale ainsi que le domaine formation et recherche. Dans le plan financier 2020-2022 en revanche, les défis financiers font leur réapparition. Si la réforme fiscale des entreprises (RFFA) – urgente – est déjà prise en compte dans la formulation choisie par le Conseil des Etats, les dépenses supplémentaires en faveur de l'AVS ne sont pas encore estimables. Il conviendra donc d'éviter de décider de nouvelles dépenses en 2019.

Comptes positifs en 2017, conjoncture favorable (croissance estimée de 2,7%) et augmentation des recettes de l'impôt anticipé expliquent le budget positif de 2018. L'excédent structurel projeté de 1,3 milliard dépasse d'un milliard les exigences du frein à l'endettement. Ces bonnes perspectives expliquent qu'aucune nouvelle mesure de réduction des dépenses ne soit proposée.

Conjoncture et sécurité

Le budget prévoit une augmentation des recettes de 2,5% par rapport au budget de l'année précédente. Elle s'explique par la hausse de l'impôt sur le revenu, lui-même fortement influencé par la conjoncture. Mais les recettes de l'impôt anticipé, très élevées l'an passé, mais très volatiles aussi, jouent un rôle dans l'estimation positive des recettes.

Quant aux dépenses, elles augmentent de 1,8%. Elles progressent donc moins fortement que les recettes. Les domaines qui en bénéficient en priorité sont la sécurité au sens large (défense du territoire et sécurité publique), puis la formation et la recherche. Dans la prévoyance sociale, la prévoyance vieillesse est le facteur de croissance le plus important. Les transferts aux cantons sont aussi à la hausse.

Perspectives jusqu'en 2022

Le budget 2019 fournit une solide base financière pour les années à venir. En effet, dès 2020, la réforme fiscale et de la prévoyance vieillesse impacteront le ménage fédéral. Outre ces deux grandes réformes, d'autres projets sont dans le pipe-line qui auront un effet sur les finances fédérales, à l'exemple de la suppression de la pénalisation des couples mariés.

On ne peut donc qu'insister sur la nécessité d'éviter de nouvelles dépenses en 2019 et de maintenir l'effort en vue de maîtriser les budgets. D'autant que les prévisions concernant l'impôt anticipé sont entachées de sérieuses incertitudes. Un budget solide en 2019 permettra de mieux affronter les défis des années suivantes.